



SNESPARIS



Snes-FSU-Paris

SOMMAIRE

1. Edito. Calendrier.
2. Tract Lycées.
3. Classements lycées parisiens. SPEA Paris. Bonus REP Afelnet.

Un printemps des mobilisations... dans l'éducation nationale aussi !

Parce que le projet de réforme du lycée vise encore une fois à réduire les coûts en diminuant le nombre d'heures obligatoires des élèves et en supprimant des postes ;

Parce que ce projet met en danger certains enseignements (DNL, LCA) ou certains dispositifs (AP, dédoublements) par l'octroi à chaque niveau d'une marge horaire qui sera largement insuffisante pour tout conserver et mettra en concurrence les disciplines et les collègues dans le cadre d'une autonomie accrue des établissements ;

Parce que le projet de réforme vise à faire des économies sur le Bac ; l'essentiel des épreuves ne sera plus rémunéré (comme actuellement les ECA en langues) alors même que nous serons incessamment en train d'évaluer les élèves du fait de l'importance prise par le contrôle continu dans l'obtention d'un « Bac-maison » ;

Parce que le gouvernement met en place la sélection à l'université, en profitant du légitime émoi suscité par le tirage au sort accru par la hausse démographique non anticipée dans le Supérieur, qui va accroître la hiérarchie entre lycées et entre universités ;

Parce que ce projet de lycée Blanquer, avec ses enseignements au choix, en cohérence avec la sélection à l'université, va créer des parcours d'initiés et va avancer l'âge de choix décisifs pour l'orientation, tandis qu'on essaie de substituer aux Psy-EN des professeurs principaux dont l'orientation n'est pas le métier ;

Parce que la baisse des recrutements cette année anticipe déjà l'idée d'un recours accru aux contractuels qui seront davantage corvéables tandis qu'on leur refuse un accès facilité à la fonction publique ;

Parce que la voie professionnelle initiale est marginalisée au profit de l'apprentissage alors même que cette voie laisse sur le côté les élèves les plus fragiles ;

Parce qu'après avoir réintroduit la journée de carence, partiellement compensé la hausse de la CSG, reporté certaines mesures du PPCR, gelé le point d'indice, le gouvernement envisage de s'en prendre à nos retraites en janvier 2019 alors même qu'une revalorisation de nos métiers est urgente ;

Parce que cette casse progressive du service public d'éducation fait partie d'un programme plus vaste de remise en cause des services publics au profit du secteur privé ;

Parce que par ailleurs le gouvernement ne lutte pas suffisamment contre la fraude fiscale, se prive de ressources comme l'ISF, et taxe essentiellement les revenus du travail ;

Nous serons dans la rue dès le jeudi 19 avril aux côtés de tous ceux qui condamnent ce choix d'une société ultralibérale, le mardi 1^{er} mai pour une fête des travailleurs qui réaffirme l'importance du service public, le jeudi 3 mai pour faire entendre nos revendications pour le second degré et fin mai avec toutes les organisations syndicales de la fonction publique qui luttent pour améliorer nos salaires et nos conditions de travail.

Ne laissons pas croire que nous sommes d'accord avec des mesures qui auront des conséquences graves pour notre société, nos métiers, nos élèves, nos enfants. Tous unis pour un service public de qualité garant de l'égalité dans notre République !

N. Dehez, L. Faivre, E. Le Goupil, K. Valcke, co-secrétaires générales du SNES-FSU Paris

Mouvement intra-académique

Pensez à renvoyer
votre fiche de suivi syndical

Candidature classe exceptionnelle

Prolongée jusqu'au
25/04 18h

Hors classe

Publication des avis
sur I-Prof
à partir du 2 mai



PRINTEMPS 2018 DES MOBILISATIONS

Jeudi 19 Avril : manifestation éducation nationale

Mardi 1er Mai : manifestation fonction publique et éducation nationale

Jeudi 3 Mai : grève et mobilisation éducation nationale

Le gouvernement veut imposer ses projets de réforme dans l'urgence. Et ces projets sont très inquiétants !



Réforme du baccalauréat : 40 % de contrôle local... → évaluation permanente et diplôme maison ←

- 3 séries de « partiels » entre la 1ère et la terminale *30% de la note finale reposerait sur des « épreuves communes de contrôle continu », organisées et corrigées dans chaque lycée en 1ère (janvier, puis avril) et en terminale (janvier)*
- Les moyennes trimestrielles prises en compte pour le bac. *10% de la note finale reposerait sur les moyennes des bulletins trimestriels de 1ère et de terminale*
- 6 épreuves « finales » *Français (écrit / oral) en 1ère (juin). En terminale : 2 « spécialités » (avril/mai) ; un « grand oral » et une épreuve de philosophie (juin)*

► **30 épreuves à passer au lieu de 12 !** Et le bac serait « simplifié », « allégé », et « moins stressant » pour les élèves ? En réalité, ceux-ci seront en évaluation permanente (épreuves communes, épreuves finales, tous les devoirs... sans compter les épreuves blanches), et les enseignants n'auront plus le temps de faire autre chose que de préparer les élèves aux épreuves.

► **Tensions et pressions assurées !** 40% du résultat final reposerait sur une évaluation dans l'établissement : c'est la garantie de tensions accrues autour des notes, et de pressions inévitables (des élèves, des parents, des chefs d'établissement) sur la notation, le choix des sujets, la correction, le choix des enseignants pour la prise en charge des classes, etc.

► **La valeur du diplôme ? Le soupçon et la réputation !** Si le résultat final repose sur des épreuves choisies et corrigées localement, alors on soupçonnera certains lycées d'être moins exigeants que d'autres, et la valeur du diplôme passé dans tel lycée sera déterminée par la réputation de ce lycée ! C'est la fin de l'égalité du diplôme sur tout le territoire.

Réforme du lycée : une « individualisation des parcours » ?... → parcours d'initiés et spécialisation précoce ←



- Des séries **partiellement remises en cause.** *Les séries ES, L et S seraient supprimées. En revanche, les différentes séries technologiques seraient maintenues (mais modifiées).*
- Des « parcours » fondés sur des choix de « spécialités ». *En plus d'un tronc commun où les sciences sont quasi-absentes, les élèves construiraient leur « parcours » en choisissant 3 « spécialités » en 1ère, qu'ils réduiraient à 2 en terminale. Ils ne pourraient suivre qu'une seule option en 1ère.*
- « L'orientation » au centre du lycée. *Dès la 2nde, et tout au long du cycle terminal, les élèves auraient à leur emploi du temps 1,5h hebdomadaire « d'orientation ».*

► **Une orientation plus restrictive !** Les séries permettent aux élèves de garder un large spectre d'enseignements, tout en se spécialisant « par addition », en approfondissant une discipline. Dans le lycée Blanquer, on abandonne plus de disciplines en fin de 2nde, et on se spécialise « par soustraction » en terminale. C'est un système encore plus cloisonné et sans « droit à l'erreur » que le lycée actuel ! Où est le progrès ?

► **Une spécialisation trop précoce !** Le lycée Blanquer suppose des élèves qui, en fin de 2nde, connaissent déjà leur orientation post-bac (et ont consulté Parcoursup) pour choisir leurs spécialités ! En réalité, les élèves ont besoin de temps pour découvrir, hésiter, changer d'avis... Le lycée Blanquer veut les priver de ce temps !

► **Un lycée plus complexe, favorisant les « initiés » !** Le « libre choix », c'est souvent une prime aux familles qui ont la « bonne » information, qui sont les plus « initiés » aux subtilités et complexités du système scolaire. C'est déjà le cas dans le lycée actuel : ça le sera encore plus dans un lycée sans le cadre des séries, où chaque élève devient responsable du chemin qu'il construit... Tant mieux pour ceux qui savent quel est le « bon » chemin, et tant pis pour les autres !

► **Et des suppressions de postes assurées !** Le passage de 3 disciplines de spécialité en 1ère à 2 en terminale est une machine à supprimer des postes, en diminuant automatiquement le nombre d'élèves dans chaque discipline ! Il faut dire que pour le gouvernement, « le lycée coûte trop cher »...

Ne nous laissons pas imposer des projets de « réforme » qui dénaturent le baccalauréat, qui rendent le lycée plus inégalitaire, et qui vont permettre de nombreuses suppressions de postes !

Plus d'infos : www.snes.edu et www.paris.snes.edu

Lycées parisiens : ce que les classements ne disent pas...

L'éducation nationale a publié comme chaque année les notes des lycées privés et publics que de nombreux médias ont transformé en classement. Or les critères retenus positionnent en très bonnes places les lycées privés, sans dire que ces derniers non seulement bénéficient de moyens publics (les enseignants des EPLE sous-contrat sont rémunérés par l'Etat, la région Île-de-France subventionne à nouveau, au maximum autorisé par la loi, leurs travaux...) mais aussi de moyens supplémentaires que n'ont pas les lycées publics. Ils choisissent également leurs élèves, peuvent refuser des élèves aux résultats jugés trop faibles. Ils contribuent au phénomène d'évitement de certains lycées publics que l'on retrouve en bas du classement. Les établissements en question, qui, non seulement accueillent les élèves les plus faibles ou les plus fragiles (la répartition des élèves se fait en fonction des souhaits des élèves mais surtout de leurs notes, avec un bonus pour les boursiers), accueillent aussi les élèves doublants ou triplants qui devraient pouvoir le faire dans leur établissement mais ne le peuvent faute de place (la montée pédagogique ne prévoit jamais de garder des places pour les éventuels élèves qui rateraient le bac). Ces considérations ne sont pas prises en compte par les critères retenus et ces classements continueront de contribuer à l'évitement de certains lycées, au grand bénéfice de l'enseignement privé.

SPEA Paris : le SNES-FSU Paris a réussi à maintenir la classification parisienne.

Le Ministère a créé un nouvel outil pour dématérialiser les candidatures aux postes spécifiques académiques. Lors du Groupe de Travail, le projet de circulaire modifiait profondément les règles d'affectation pour ces SPEA : double avis, IPR et chef de l'établissement d'accueil, après entretiens, pour tous les postes.

Le SNES est intervenu pour dénoncer ce changement de procédure et de classification alors même que le Comité Technique Académique venait, il y a quelques années, de se prononcer favorablement sur la nouvelle classification académique. Le rectorat a finalement rétabli la classification qui est moins chronophage pour tout le monde, qui respecte la qualification donnée par les certifications nationales, et qui respecte les compétences de chacun.

Les postes à certification (FLE, DNL, AROT, ARHA, ARCA) restent au niveau 2a : les collègues, qui ont la certification, seront départagés au barème. Si le poste Arot de Racine devient un poste de niveau 2b (PART, avec des compétences en allemand), le poste Arot de Rodin reste au niveau 2a.

Les postes de niveau 2b (PART et CSTS) seront départagés au barème, après avis de l'inspection.

Pour renforcer la mixité sociale dans les collèges, le rectorat la réduit dans les lycées...

Sous prétexte de vouloir maintenir de la mixité sociale dans les collèges, et en faisant le pari que cela rendra ces collèges attractifs, le rectorat annonce l'instauration d'un bonus REP de 480 points pour les élèves non-boursiers ayant suivi leurs 4 années dans un collège d'éducation prioritaire. En contradiction avec les axes prioritaires qu'il s'est donné, le rectorat revient donc sur ses objectifs de renforcement de la mixité sociale dans les lycées. De plus, il maintient le système de calcul des points de validation des compétences du socle (4800), qui avait donné lieu à un détournement de la procédure par des chefs d'établissement pour favoriser leurs élèves.

Croire que seule une mesure de bonification des vœux peut convaincre les familles de faire le choix de l'éducation prioritaire, c'est faire l'impasse sur les conséquences de la réforme des collèges, sur les baisses de DHG qui se traduisent par la diminution des petits groupes et la suppression d'enseignements optionnels. Le rectorat reporte encore une fois la remise à plat des secteurs qui pénalisent l'Est parisien qui concentre davantage d'élèves boursiers. Pourtant des solutions existent, notamment, en profitant de la petite taille de notre académie et de son réseau dense de transports en commun. Les lycées situés près de la ligne 2 et ceux du district Nord, pourraient par exemple scolariser des élèves du secteur Est.

Rappelons que la mise en place d'Affelnet et du bonus boursier a permis une amélioration de la mixité sociale dans les lycées parisiens, mais bel et bien au détriment de la mixité scolaire qui débouche sur une hiérarchisation forte des lycées parisiens. Après la mise sur un pied d'égalité des élèves parisiens venant du public et du privé dans Affelnet (auparavant les élèves des collèges privés passaient après les élèves du public, ce qui pouvait freiner des familles à jouer le privé par stratégie d'évitement), c'est encore un nouveau coup dur pour la lutte pour la mixité sociale et scolaire dans notre académie, dont nous rappelons qu'elle améliore les résultats des plus faibles sans nuire à ceux des plus forts et qu'elle représente un enjeu de cohésion sociale primordial.